

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 29 MARS 2023

<b>OBJET :</b> <i>Compte administratif 2022</i> <i>Budget annexe eau</i>
--

<b>Nombre de conseillers :</b> - en exercice : 29 - votants : 27
<b>N°</b> 2023.03.07

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de la commune de Livron sur Drôme, dûment convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
Madame Evelyne BILBOT est désignée secrétaire de séance.

**PRESENTS :** Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALLO, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRESENTES :** Duilio NOVARO (pouvoir à P. CHAVE), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

**ABSENTS :** Francis FAYARD, Thierry SANCHEZ

Le Conseil Municipal réuni *sous la présidence de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe*, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Francis FAYARD, Maire,

Après s'être fait présenter l'exécution du budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET AEP DE 2022				
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		180 135,77		95 627,17
Opérations de l'exercice	391 545,15	423 680,51	209 453,16	225 885,46
Totaux	391 545,15	603 816,28	209 453,16	321 512,63
Restes à réaliser			109 781,00	85 100,00
Totaux cumulés	391 545,15	603 816,28	319 234,16	406 612,63
Résultat de clôture		212 271,13		87 378,47

Le Conseil décide d'affecter les résultats comme suit :

- 212 271.13 € au compte R002 de la section de fonctionnement (Excédent de fonctionnement reporté)
- 112 059.47 € au compte R001 de la section d'investissement (Excédent d'investissement reporté)

**Considérant la désignation à l'unanimité par le Conseil Municipal de Madame Evelyne BERNARD, Troisième Adjointe, en tant que Présidente de séance, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote,**

**Et considérant ces résultats, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 22 Pour et 5 Abstentions :**

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2022 du Budget annexe de l'Eau et valide ces affectations,
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



La secrétaire de séance,



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

29 MARS 2023